

Homage aux 20 ans de Plaidoyer-Victimes

Allocution prononcée par Arlène Gaudreault, présidente de Plaidoyer-Victimes, lors de la Soirée hommage aux fondatrices, fondateurs et partenaires de Plaidoyer-Victimes, le 28 octobre 2004

Monsieur le Ministre de la Sécurité publique du Québec, distingués-es invités-es, chers-ères amis-es,

À l'occasion de ce 20^e anniversaire de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes, c'est un grand plaisir de retrouver nos collaborateurs et collaboratrices, de se sentir entourés par celles et ceux qui ont nourri les idées, les projets, les rêves de Plaidoyer-Victimes pendant toutes ces années.

Certes, nous aurions souhaité que Micheline Baril soit parmi nous afin de partager ces moments de retrouvailles, ce regard que l'on porte 20 ans plus tard sur l'engagement de l'Association. À beaucoup d'autres, dont je suis et dont vous êtes, elle a su transmettre la passion qui l'animait : la mise en oeuvre d'une justice plus humaine pour les personnes victimes d'actes criminels. Elle continue à nous inspirer à travers ses recherches, son œuvre et le riche héritage qu'elle nous a laissé.

Elle se réjouirait sans doute de retrouver plusieurs personnes qui l'ont soutenue à une époque où tout était à faire : Irvin Waller, Jean Dagenais, le Dr Gilles Fortin, Deborah Trent, Sylvie Gravel, Paule Campeau, Odette Gravel-Dunberry, Josée Coiteux, Frema Engel, Marie-Roy Brisebois, France Beaudoin, Sylvie Tardif, André Normandeau, Carmen Arsenault. Elle serait sans doute heureuse d'être entourée de tous ces compagnons et compagnes des premières heures. Elle serait aussi touchée d'entendre le petit mot que nous a fait parvenir son grand ami, le Dr Gaston Harnois, qui nous a accueillis si chaleureusement pendant plusieurs années, lors de nos premières réunions, alors qu'il était directeur de l'Hôpital Douglas. Les membres fondateurs de Plaidoyer-Victimes se souviendront tous qu'il nous a prodigué gîte et couvert alors que nous n'avions aucune ressource. Non seulement il a joué ce rôle, que je qualifierais de celui du « bon père », mais il fut d'abord et avant tout un grand humaniste, qui a profondément influencé les orientations de l'Association dès ses débuts, qui a guidé ses premiers pas.

Il me fait plaisir de vous lire ce que le Dr Gaston Harnois m'a demandé de vous transmettre :

J'aurais bien aimé être des vôtres pour souligner le 20^e anniversaire, mais, malheureusement, je dois quitter pour l'Italie où on m'a invité à donner un cours avancé.

Je profite de l'occasion pour vous dire tout le bien que je pense de Plaidoyer-Victimes et le plaisir que j'ai eu à participer humblement à son développement.

J'aimerais souligner particulièrement le travail acharné de notre regrettée Micheline Baril, qui n'a jamais lâché prise et qui a su s'entourer de collègues qui ont aussi beaucoup fait.

À toi, ma chère Arlène, j'offre mes sincères félicitations pour la vision, la détermination et l'enthousiasme avec lesquels tu as su animer l'organisme et ce qu'il représente.

L'injustice persiste dans notre société sous toutes ses formes et je souhaite que Plaidoyer-Victimes puisse continuer son œuvre de représentation, d'aide et de soutien aux victimes de violence qui continuent, hélas, à en avoir grand besoin. Bon succès le 28 octobre 2004!

Le Dr Gaston Harnois et d'autres membres fondateurs faisaient partie du petit groupe qui s'est réuni autour de Micheline Baril, le 9 décembre 1982, afin de mettre en place un comité d'assistance aux victimes. Le procès-verbal de cette réunion reflète les objectifs qui allaient guider l'Association au cours des deux prochaines décennies. Le 1er mars 1983, ce comité initiait une première journée d'étude où transparaissent déjà les thèmes et les préoccupations que nous allions approfondir et enrichir dans les colloques de 1986, 1989, 1996 et en 2000, lors du X^e Symposium international de victimologie. L'Association disposait alors d'une somme de 700 \$ et, croyez-moi, cette commandite fut bien gérée. Nous n'aurions provoqué aucun scandale!

Le jeudi 20 septembre 1984 à 12h30, au Centre Hospitalier Douglas, se tenait l'Assemblée de fondation de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. En puisant dans les procès-verbaux de cette époque, j'ai pu constater que nous avons eu auparavant d'intenses discussions, non seulement pour définir les objectifs de l'Association, mais pour lui trouver un nom. Nous nous étions alors livrés à toute une gymnastique, et l'imagination ne nous faisait pas défaut, si l'on en juge par toutes les propositions qui furent alors mises de l'avant: PIVAC (Promotion de l'Intérêt aux VAC), DEVAC (Développement et aide aux VAC), DIVAC (Développement des Intérêts des VAC), AVAC (Aide aux VAC), JE (Justice Équitable), et DESPROSVAC (pour Développement et Promotion de la Situation des VAC). Nous l'avons échappé belle et il m'a semblé que l'on glissait dangereusement vers des sigles qui évoquaient, de prime abord, davantage la pharmacopée que la défense des intérêts des victimes.

Nos archives des premières années témoignent aussi des nombreuses discussions que nous avons alors eues sur les besoins des personnes victimes, sur la nécessité d'offrir plus de services, sur l'importance de la concertation... En somme, sur des objectifs qui nous animent et nous passionnent encore. Vous ne serez pas surpris si je vous dis que l'on parlait beaucoup de financement, un thème qui retient encore notre attention aujourd'hui. La liste des bailleurs de fonds potentiels que nous entendions solliciter était plutôt impressionnante. Nous manquions cruellement de ressources mais, je vous assure, nous avions de l'imagination et de l'entrepreneuriat. Nous étions capables de faire preuve d'une vision ambitieuse de l'avenir conjuguée ... à une analyse réaliste de nos moyens. Par exemple, dans l'une des premières réunions après la fondation de l'organisme, nous décidions que le «siège d'affaires» de l'Association, une élégante formulation, serait temporairement chez Micheline Baril et, du même coup, nous convenions que le montant de nos actifs serait fixé à un million de dollars. On ne précisait pas la source de ces actifs qui nous font toujours défaut 20 ans plus tard!

Il me semblait important de faire ce petit détour, non pas pour étaler nos misères mais, bien au contraire, pour vous réaffirmer notre fierté face aux réalisations et aux réussites de l'Association et témoigner notre reconnaissance à tous les partenaires qui ont appuyé l'Association pendant ces deux décennies. Nous avons été épaulés et inspirés par des personnes profondément convaincues que l'on devait faire plus pour les personnes victimes, qu'il s'agisse de l'accès aux services, de l'exercice de leurs droits, de l'humanisation des pratiques, de l'adaptation des

politiques et législations. Vous étiez -et restez- profondément convaincus que cela devait passer par un engagement personnel et par celui des organismes ou organisations auxquelles vous appartenez. Vous avez été solidaires avec nous dans l'action, vous l'avez alimentée, vous nous avez aidés à tracer le chemin. Vous avez partagé généreusement votre expertise, vos idées, vos projets. Vous avez souvent mis vos ressources à notre disposition parce que les nôtres étaient insuffisantes. Je tiens à remercier chaleureusement Rolande Couture, anciennement directrice de l'IVAC, Jean-Claude Perron, ex-commissaire adjoint du Service correctionnel du Canada (région du Québec), Michel Sarrazin du Service de police de la Ville de Montréal et Odette-Gravel Dunberry, vice-présidente de la Commission nationale des libérations conditionnelles (région du Québec), celle qui fut notre « bon ange » aux premières étapes de Plaidoyer-Victimes.

Au cours de toutes ces années, plusieurs ministères fédéraux et provinciaux ont soutenu financièrement l'ensemble de nos activités et ont été associés à nos réalisations. Je tiens à souligner la collaboration de Me Christine Viens, de Me Claire Lessard, de Me Claudine Laurin du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC), de Catherine Kane du Centre de la politique concernant les victimes au ministère de la Justice du Canada, d'Hélène Cadrin et de Jocelyne Charest du Ministère de la Santé et des Services sociaux. Vous avez joué un rôle essentiel pour nous ouvrir des portes auprès de ces diverses instances, pour faciliter la réussite de nos activités.

Il m'est impossible de rendre justice à tous nos partenaires et amis-es. On me pardonnera, je l'espère, de ne pas m'être lancée dans une longue énumération de celles et ceux qui nous ont accordé leur appui pendant ces 20 ans.

Vous étiez là lorsque nous avions besoin de vous. Et c'est cela qui a fait la force de l'Association. On pourrait évoquer le travail de concertation. Je préfère parler d'entraide, de solidarité, de complicité, parce que ce sont des mots moins froids et qui résonnent autrement. À vous toutes et tous, aux personnes qui n'ont pu se joindre à nous, merci pour tout ce que vous avez fait pour l'Association.

Je voudrais également souligner le travail exceptionnel de toutes les personnes qui ont fait partie pendant ces 20 ans de nos conseils d'administration, y compris l'équipe actuelle. Pour reprendre les mots de mon amie Lise Poupart, nous avons toujours fonctionné comme une petite famille. Nous avions besoin de mettre la « main à la pâte » dans tout, de discuter à fond de tous les projets et dossiers, d'y mettre notre grain de sel. Ai-je besoin de vous dire que nous avons passé bien des heures en réunion et qu'elles ne finissaient pas tôt! Après coup, on pourrait s'interroger sur notre mode de fonctionnement, mais je crois qu'il a cimenté nos liens, qu'il nous a permis d'avoir une vision commune de ce que devait être l'Association et de ce vers quoi nous devrions aller pour améliorer le sort des personnes victimes. Plusieurs membres ont renouvelé leur mandat à plusieurs reprises. Ils ont donné beaucoup de leur temps. Ils nous ont fait bénéficier généreusement de leurs compétences. Je pense tout particulièrement à Frema Engel, Esthel Gravel, Lise Poupart, Claude Bussièrès, Jenny Charest, Deborah Trent, au juge André Perreault. Cette continuité a assuré une grande stabilité à l'Association. Elle fut un ingrédient important de sa vitalité et de la cohérence de ses actions.

Je dois aussi vous dire que les membres du C. A. ont été et restent pour moi de précieux conseillers-ères. J'ai souvent besoin d'être rassurée et guidée dans mon rôle de présidente. Je fais souvent appel à elles et eux pour trouver la bonne voie ou pour prendre la meilleure décision. J'ai toujours pu m'appuyer sur elles et eux et je leur en suis très reconnaissante.

Je veux rendre hommage également à toutes les personnes qui ont été à l'emploi de Plaidoyer-Victimes. Quelques-unes n'ont été avec nous que le temps d'un projet, d'un colloque, d'une activité. Leur passage n'a pas été oublié. D'autres ont laissé leur marque. La contribution de Josée Coiteux est exceptionnelle. Si l'Association est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, on le lui doit en grande partie. Femme de cœur, elle a fait ses premières armes avec Micheline Baril. Elle a été le nerf moteur de toutes nos activités pendant une vingtaine d'années, et tous les conseils d'administration ont bénéficié de ses compétences, apprécié sa sensibilité et son efficacité. Grâce à sa ténacité et à ses talents d'organisatrice, elle a su nous aider à faire du Xe Symposium international de victimologie une grande réussite. Elle a été entourée de fidèles alliés-es comme Julie Henrichon, Alain Beaupré, Raymonde Boisvert, Lise Beaupré, Marisa Canuto, Marie-Josée Talarico et d'autres qui l'ont bien secondée.

Je tiens à remercier Maryse Darsigny, notre directrice actuelle. Cette femme énergique tient les rênes de l'Association depuis deux ans. Elle a su prendre la relève de Josée Coiteux dans la période difficile, que j'appellerais l'après-symposium, et elle a su nous redonner un nouveau souffle. La permanence de l'Association peut aussi compter sur une jeune femme tout aussi efficace et dévouée, Dorra Sediri. Pour ce colloque et l'organisation de cette soirée, Maryse s'est également entourée de collaboratrices dynamiques et compétentes: Manon Monastesse, Katia Leroux, Sylvie Gravel, Marie-Claude Brunelle, Julie Horn. Vous pouvez être fiers de l'excellent travail que vous avez accompli!

Ma dernière pensée... je l'adresse à toutes les personnes victimes qui se sont tournées vers l'Association au cours de ces 20 dernières années pour y trouver un peu d'aide et de réconfort, à celles qui ont accepté de participer à nos activités, de témoigner de leur expérience et de leur combat pour sortir du statut de victime. Leur courage et leur exemple nous ont donné l'élan nécessaire pour continuer, pour ne jamais baisser les bras.

Ce 20^e anniversaire est une pause dans la vie de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Un bref moment pour exprimer notre reconnaissance à tous nos membres et partenaires. L'occasion de vous rappeler que les liens que nous avons tissés avec vous ont été précieux.

Il est important que vous restiez à nos côtés. Il faut continuer à mettre nos efforts en commun afin que les personnes victimes puissent pleinement exercer leurs droits et trouver l'aide et le réconfort dont elles ont besoin. Nous ne sommes pas rendus au bout de notre mission.